

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	50 c.
Reclames . . . . .	30
Faits divers . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS,  
8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

14 Avril 1882.

ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES

AU

## CONSEIL MUNICIPAL

DE SAUMUR

Du Dimanche 16 avril 1882.

Candidats :

- MM. BESNARD, docteur-médecin.
- GABLIN, pharmacien.
- LE BRECO, propriétaire.
- LORRAIN-HUBLOT, plâtrier.

MESSIEURS LES ÉLECTEURS,

La liste des Candidats qui vous sont présentés pour le Conseil municipal aux élections complémentaires du dimanche 16 avril, n'a aucun caractère politique. Elle a été faite dans un but de conciliation et d'apaisement, et uniquement pour réunir sur le terrain des questions municipales des hommes qui ont souci des intérêts de Saumur.

Tous leurs efforts tendront surtout à faire des deniers de la ville un emploi sage et raisonné, et c'est à ce titre qu'ils se sont décidés à faire appel à l'opinion publique en venant solliciter vos suffrages.

### Chronique générale.

Un conseil de cabinet a été tenu hier matin à l'hôtel d'Orsay, sous la présidence de M. de Freycinet.

Les ministres se sont entretenus du cas du général du Barail. Nous ne savons quelle décision a été prise à cet égard, mais on nous affirme d'une autre part que le général du Barail ne tardera pas à être promu à un commandement dans lequel ses aptitudes spéciales d'officier de cavalerie pourront être utilement employées.

M. Goblet et le ministre de la justice ont fait part à leurs collègues d'un projet de loi qu'ils préparent de concert et qui a pour but la répression des journaux et dessins pornographiques. Ce projet, qui est une sorte d'adjonction à l'article 330 du Code pénal visant l'outrage public à la pudeur, élèvera à 3,000 francs le maximum de l'amende.

Le conseil s'est ensuite occupé de la question du banditisme en Corse, lequel a fait, depuis quelque temps, de nouveaux progrès. Le ministre de l'intérieur a annoncé qu'il avait prescrit des mesures efficaces, entre autres l'augmentation du corps de gendarmerie insulaire.

Le journal *Paris* avait annoncé, d'après plusieurs dépêches, notamment une dépêche provenant du correspondant du *Daily-News*, que le prince Victor Napoléon serait mort à Heidelberg, en Allemagne, des suites d'une fièvre typhoïde.

Plusieurs journaux se sont fait l'écho de ce bruit sans fondement.

On télégraphie de Heidelberg, 12 avril : « Le bruit de la mort du prince Victor est faux. La santé du prince est excellente. Il a reçu hier la visite de son père. »

Le *Temps* publie une circulaire du ministre de l'intérieur aux préfets, à propos de la

suppression des plus imposés. « Rien, du reste, dit la circulaire, n'est changé, quant à présent, en ce qui concerne les règles auxquelles est soumise l'approbation des délibérations des corps municipaux. Si donc quelques-uns se laissent entraîner à des votes qui paraîtraient engager imprudemment les finances communales, votre devoir, Monsieur le préfet, serait, soit de les signaler au gouvernement, soit de vous opposer vous-même à l'exécution dans les cas où la compétence vous appartient. »

M. de Freycinet a communiqué à ses collègues différentes lettres de députés radicaux qui ne demandent ni plus ni moins que la révocation du gouverneur général de l'Algérie, parce que *Madame Tirman est alliée aux cléricaux*. — Très-bien.

On lit dans le Français :

« Les journaux républicains feignent de ne voir dans le mouvement contre la loi du 28 mars qu'une entreprise de parti. Le caractère de ce mouvement d'opinion est au contraire de n'exprimer absolument les vues d'aucun parti, mais de réunir les conservateurs de toutes les opinions, les catholiques et les protestants, dans un même effort. Ce qu'il faut défendre, c'est la liberté des consciences, ce sont les droits de la famille. »

M. Grévy a envoyé 300 fr. aux victimes du sinistre qui a si douloureusement affligé les familles des marins naufragés sur les côtes normandes. M. Gambetta, voulant attaquer le Président de la République sur un de ses points les plus faibles, s'est inscrit pour 500 fr.

La générosité républicaine n'est, du reste, pas excessive.

Les amis de M. Gambetta annonçaient, avant-hier soir, que le voyage du Maître à Marseille n'était qu'ajourné.

En tous cas, on nous affirme, de source sûre, que M. Gambetta sera à Nice du 15 au 20 avril, mais qu'il n'y prononcera pas de discours.

Le garde des sceaux a annoncé à ses collègues du ministère qu'une circonstance impérieuse nécessitait le prompt remplacement de M. Berthaud au siège de procureur général de la Cour de cassation, et qu'au prochain conseil des ministres il présenterait un candidat.

Louise Michel devait aller faire une conférence à Senlis, demain samedi, 15 avril. Le maire lui a nettement refusé l'autorisation de divaguer ou milieu des rares énergumènes de sa commune.

Le jour de Pâques, à la cathédrale d'Angers, M<sup>r</sup> Freppel a pris la parole pour répondre aux adieux du R. P. Dutau, prédicateur de la station. L'allocation de l'éminent prélat a été des plus touchantes et très-appropriée aux circonstances.

En voici le texte :

« Mon Révérend Père,

Avant de bénir ce religieux auditoire, je tiens à vous remercier en son nom et au mien des instructions si claires, si élevées et si substantielles que vous lui avez données dans le cours de cette sainte quarantaine. Vous appartenez à cette illustre Compagnie de Jésus, aujourd'hui dispersée par la force, mais qui reformera ses rangs, aux applaudissements de la France catholique, quand reviendra l'heure du droit, de la justice et de la vraie liberté.

Formé à cette grande école de saint Ignace, à cette école de l'éloquence et du savoir, vous y avez puisé les doctrines fermes et sûres dont vous venez de nourrir les fidèles qui se pressaient en si grand nombre autour de votre chaire. Vous leur avez expliqué les huit béatitudes, c'est-à-dire cet admirable, ce sublime sermon de la mon-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

## CONGÉ DU CAPITAINE

Par Édouard GRIMBLOT.

III

UN FAIT DIVERS.

(Suite.)

C'est dans ces occasions que les flâneurs de la ville — et Dieu sait s'ils sont nombreux — accouraient à Bab-Azoun.

Le bruit de son arrivée se répandait avec la rapidité de la foudre, et bientôt un cercle épais de curieux se formait autour de lui, sans qu'il manifestât jamais par un signe de colère ou de satisfaction les sentiments que ces ovations lui inspiraient.

La femme du gouverneur vint un jour lui offrir, non sans une certaine hésitation, un panier de figues glacées.

Il ne daigna pas même jeter un coup d'œil sur le présent ni sur celle qui l'offrait.

Cette modestie dédaignée inspirait une profonde vénération aux Arabes. C'est alors que le nom de Sidi (seigneur) fut ajouté au nom un peu familier de Coco, que lui avaient donné les chasseurs.

Ses emplettes terminées, le lionceau reprenait le chemin de Mustapha.

Il n'y avait pas d'exemple qu'il se fût attardé.

Les innombrables voitures, toujours menées au grand galop des chevaux et des mulets qui sillonnaient incessamment cette route, lui cédaient immédiatement le milieu du chemin. Jamais Sidi-Coco n'eût consenti à quitter la ligne droite.

Le soir, il perdait un peu de cette dignité et de cette rigidité. Dès que la nuit tombait, il devenait poltron comme la lune, et si l'aboi du chacal ou le cri de scie de la hyène venaient à troubler le silence du soir, il s'allait cacher tout épeuré sous un lit de camp.

Mais dans le jour il reprenait tout son prestige, et le voyageur qui, remontant les rampes de Mustapha, se trouvait tout à coup en présence de Sidi-Coco, cessait d'admirer le paysage pour reporter son attention, non exempte toutefois, bien qu'il fût prévenu, d'une certaine inquiétude, sur le magnifique animal.

IV

### LES RAMPES DE MUSTAPHA.

C'est cependant un admirable spectacle que celui qu'on aperçoit sur cette rampe qui domine la mer, et l'on nous pardonnera de nous y arrêter un instant, car un des points du paysage, l'un des plus harmonieux et des plus embaumés, a été le théâtre

d'une scène dramatique, entre toutes, de ce récit.

Le nom d'Alger réveille le souvenir de tant d'atrocités commises, qu'il y a une sorte de contraste entre ce nom et des idées gracieuses. Il semble que le crime, la violence ne doivent habiter que des lieux sauvages et après, des sites désolés.

Mais les choses de ce monde offrent souvent les contrastes les plus étranges.

Les joyeux paysages du Bosphore n'ont jamais empêché les supplices les plus atroces, et, au temps de la domination barbaresque, le ciel magnifique, le délicieux tableau, les incomparables harmonies du pays d'Alger ont servi de cadre à d'épouvantables orgies de sang.

Pour gagner Mustapha-Inferieur et Supérieur, il faut traverser le quartier oriental d'Alger qui se nomme Bab-Azoun.

C'est à la porte Bab-Azoun que la justice algérienne frappait les Turcs comme la cruauté fanatique torturait les chrétiens à la porte Bab-el-Oued.

Ces chrétiens, ces *roumis*, on les suspendait par des chaînes passées sous les aisselles, nus, les bras liés derrière le dos à des crochets de fer. Ils y mouraient de soif, de faim, et ces cadavres, que venaient ronger les oiseaux de proie, formaient la parure de la grande cité barbaresque.

C'est la monarchie française, la monarchie traditionnelle, nationale, qui a eu raison de ces horreurs.

On ne semble guère s'en souvenir aujourd'hui !

C'est elle cependant qui a mis fin, après une longue lutte, à la grande entreprise commencée jadis par les chevaliers de Malte.

En 1541, ils assiégeaient Alger; le chevalier Ponce de Salignac, porte-enseigne de l'ordre, vint enfoncer son poignard dans la porte Bab-Azoun et l'y laissa planté comme un signe de défi. Le nombre, alors, l'emporta sur la vaillance. Les chevaliers de Malte furent repoussés, mais la route qu'ils avaient tracée à la pointe de leur épée sur le sol algérien fut vaillamment reprise par les soldats de la France.

Ce fut au dix-septième siècle que l'amiral de Beaufort, pour mettre un terme à la piraterie algérienne, dont les audacieuses incursions menaçaient la Provence, poursuivit les barbares jusque sous le fort de la Goulette, en vue de Cherchell et d'Alger, et les châtia si rudement qu'ils rendirent leurs captifs, apportèrent leurs trésors et promirent respect sur toute la Méditerranée, au pavillon français.

Onze ans plus tard, ils rompaient de nouveau la trêve. Ce fut alors Duquesne qui fut envoyé par Louis XIV pour bombarder ce nid de vautours.

La marine française fit des prodiges de valeur, auxquels répondirent les prodiges de foi, de dévouement, d'héroïsme des religieux et des esclaves chrétiens renfermés dans la ville.

tagne, qui résume la doctrine chrétienne, et d'où est sorti tout ce qu'il y a dans le monde de force, de pureté et d'élevation morales.

» Oui, le détachement des choses de la terre, la douceur envers le prochain; la faim et la soif de la justice; la pureté du cœur et la souveraineté de l'esprit sur la chair; la constance et la résignation au milieu des épreuves de la vie; la paix véritable, la paix fondée sur l'ordre établi de Dieu; la fidélité au devoir, malgré tous les obstacles et en dépit de toutes les persécutions; les voilà bien, tels qu'ils se trouvent réunis dans les huit béatitudes, les vrais éléments de la sainteté et de la félicité humaines.

» Profitez de ces enseignements, Mes Très-Chers Frères, pour ranimer en vous l'esprit de foi et de piété! Il se peut que les événements vous préparent de grandes luttes, des luttes où la conscience chrétienne devra se montrer supérieure à la crainte et à toutes les considérations purement humaines; des luttes où il s'agira pour vous de choisir entre la loi de Dieu et la volonté des hommes. C'est donc de la force, c'est du courage et de l'énergie qu'il faut aux chrétiens de nos jours en face des difficultés qui les attendent.

» Cette force surnaturelle, vous venez de la puiser dans les leçons de la foi, dans les grands souvenirs de la Rédemption, à la source divine des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Renouvelés d'esprit et de cœur par la parole évangélique et par la grâce d'en Haut, vous sortirez de cette station de Carême fermement résolus à remplir tous vos devoirs et à marcher sur les pas de Jésus-Christ vainqueur de l'enfer et du monde, pour arriver avec lui et par lui jusqu'à la félicité éternelle. Ainsi soit-il! »

## FAILLITE

### De la Banque de Lyon et de la Loire.

On lit dans le *Salut public* de Lyon :

« Le tribunal de commerce de Lyon, présidé par M. Jacquand, a, dans son audience de jeudi, rendu deux jugements importants. Par le premier, la Banque de Lyon et de la Loire a été déclarée en faillite.

» Cette décision, réclamée depuis longtemps par divers créanciers, mais à laquelle il avait été sursis afin de donner aux intéressés le délai nécessaire pour traiter la voie d'un concordat amiable, coupe court à toutes les tentatives de reconstitution de la Société.

» Les dernières hésitations du tribunal ont cédé devant le procès en nullité plaidé à une de ses précédentes audiences. Il a été articulé de tels faits que l'action en nullité avait grande chance d'être accueillie, et alors le concordat amiable devenait d'une réalisation impossible. Comment espérer, d'ailleurs, obtenir la signature de trois mille créanciers, représentant une somme de 50 millions?

L'un d'eux, le R. P. Levacher, vicaire apostolique et consul de France, fut accusé par Mezzomorte, chef provisoire d'Alger, de faire des signaux à la flotte française.

On lui donna à choisir entre l'apostasie et la mort :

— Qu'il prenne le turban ou qu'on l'attache à la queue d'un canon! (1) cria Mezzomorte.

Le père refuse et tend les mains à ses bourreaux. On l'attache à la bouche du canon et le corps du martyr s'émette dans les airs en lambeaux sanglants.

Alger fut encore bombardé en 1688 par le maréchal d'Estrées.

En 1690, l'ambassadeur du Dey venait s'agenouiller et implorer grâce auprès du roi de France. Enfin, le 15 juin 1830, sous le règne de Charles X, le général comte de Ghaisnes de Bourmont débarqua devant Alger et le 5 juillet y entra vainqueur.

Cette victoire lui coûtait deux de ses fils: l'un tué à l'ennemi, l'autre qui devait succomber quelques mois plus tard aux suites de ses blessures; mais le drapeau fleurdéliné de France avait défini-

(1) Cette pièce de canon, d'une dimension énorme pour le temps, appelée la *Consulatoire* depuis la mort du R. P. Levacher, fut transportée en France après la prise d'Alger et élevée en guise de colonne sur la place d'armes de Brest, où on peut la voir encore.

» On était cependant arrivé à recueillir des signatures pour plus de 40 millions, et ce fait seul prouve combien il serait désirable que les projets de loi concernant le concordat amiable fussent adoptés par la Chambre. L'unanimité des créanciers avant faillite est une pure chimère, tandis que l'application des règles du concordat après déclaration de faillite sauverait bien des intérêts respectables.

» Ce que le tribunal de commerce avait cherché à éviter, cette situation profondément troublée où les procès vont surgir de tous côtés et provoquer des révélations pénibles, scandaleuses même, nous y voilà maintenant plongés jusqu'au cou. Nous souhaitons que les créanciers récalcitrants s'en trouvent mieux, mais nous sommes certains qu'il n'en sortira que des récriminations et des pertes.

» Après la Banque de Lyon et de la Loire viendront les différentes sociétés financières qui s'étaient fondées à Lyon depuis six mois, et qui ont toutes été englobées dans le désastre.

» Le deuxième jugement a été rendu, dans l'affaire du Crédit de France, contre plusieurs liquidateurs des charges d'agents de change.

» On sait que le Crédit de France avait opposé au paiement de différences dues par certains de ses clients la nullité des cours de compensation adoptés le 3 février par la corporation des agents de change, et qu'il demandait que les comptes fussent balancés par les cours de la veille du jour où les agents avaient fermé leur carnet.

» Le tribunal a refusé d'admettre ce système par ces deux principaux motifs que le Crédit de France, ayant son siège social à Paris, pouvait y liquider ses opérations et qu'il n'avait pas fait sommation aux agents de Lyon d'avoir à lui livrer, contre argent, les titres achetés par lui, d'où la nécessité pour les agents d'adopter des cours qui ne seraient pas contestés par les vendeurs des titres ou par les reporteurs qui étaient contraints de les garder.

» En ce qui touche les opérations en banque faites pour le compte du Crédit de France, le tribunal a nommé un expert chargé d'établir les comptes entre les parties.

La mise en faillite de la banque de Lyon et de la Loire vient d'amener celle d'une importante maison de banque de Lyon; les sieurs d'Alby et C<sup>o</sup>, banquiers, rue de l'Hôtel-de-Ville, ont été déclarés en faillite samedi dernier.

On paraît beaucoup craindre à Lyon d'autres désastres financiers qui semblent imminents.

## ÉTRANGER

EGYPTE. — Nous avons déjà parlé de l'Égypte et de la situation précaire du gouvernement du khédivé. Les faits nous donnent raison plus tôt que nous ne le pensions.

tivement terrassé sur la terre algérienne le croissant à l'ombre duquel s'étaient exercées tant d'abominables pirateries.

Aujourd'hui, grâce à ce drapeau, dont quelques semaines plus tard la France affolée méconnaissait, pour son malheur, les services et les gloires, l'odieuse de cette terre a disparu.

Lericule y a bien sévi un peu dernièrement en la personne d'un avocat de vingt-cinquième catégorie, qui avait trouvé dans ses cartons crasseux, et grâce surtout à un népotisme impudent, la succession de tant de valeureux soldats.

Ce n'est qu'un mal passager. Le grotesque tombe sous ses propres excès.

Mais la nature est merveilleuse. Du haut de Mustapha, la rade se présente sous la forme d'une aile déployée dont l'extrémité orientale est le cap Matifou et l'extrémité occidentale Alger.

Les prés fleuris sont jetés sur la colline comme un éblouissant tapis. Le cactus aux larges feuilles hérissées de dards croît librement à côté du myrte et du rosier sauvage. Des champs immenses d'iris et d'asphodèles se développent, coupés çà et là de haies de jujubiers, d'orangers, de caroubiers et de vignes.

On retrouve là tous les arbres fruitiers de France, mais avec plus de vigueur. Le laurier-rose marque les sinuosités de chaque courant d'eau, et l'orme, le frêne, l'aulne, le chêne vert, offrent au voyageur

Les dépêches d'aujourd'hui annoncent la découverte d'un complot contre la vie d'Araby-Bey, et l'arrestation de quinze ou seize officiers circassiens.

Nous ne comprenons pas bien le but de ces officiers ni la portée de leur conspiration. Araby-Bey est en ce moment le personnage important de l'Égypte, le principal meneur du parti national et de la Chambre des notables, l'homme qui efface le khédivé et qui paraît le grand directeur du mouvement contre l'influence européenne.

Ceux qui voulaient le renverser ou le supprimer agissaient-ils au nom de Tewfik qui chercherait à reprendre son autorité, ou au nom du Sultan qui trouverait le parti national trop tenté de s'affranchir de sa suzeraineté politique et religieuse? — Nous ne le savons pas encore. Nous posons ces questions sans pouvoir les résoudre, car les dépêches fort laconiques se bornent à indiquer le fait et n'en donnent aucune explication.

Il se présente encore une troisième hypothèse dont nous devons tenir compte. Il peut se faire que ces officiers circassiens soient simplement des mécontents ou des ambitieux et qu'ils aient voulu suivre l'exemple d'Araby-Bey qui est arrivé au pouvoir par une insurrection militaire. Si tel est ce mouvement, il ne faut y voir qu'un *pronunciamento* au profit de quelques turbulents qui veulent des grades ou de hautes places.

Une dépêche de Londres semble regarder cette échauffourée comme une affaire militaire produite par le mécontentement.

Quoi qu'il en soit, ces velléités insurrectionnelles dans l'armée égyptienne sont graves, parce qu'elles indiquent une situation périlleuse et l'absence de tout gouvernement. Le pays est livré à une poignée d'intrigants, et le pouvoir semble destiné à tomber aux mains des premiers audacieux qui le sauront prendre.

Que la conspiration soit inspirée par le Khédivé ou par le Sultan, ou qu'elle soit ourdie par quelques mécontents, il n'en est pas moins vrai que dans ce pays tout est abandonné aux aventures, — et que l'Europe doit s'attendre d'un moment à l'autre à quelque coup de théâtre qui remettra tout en question et nécessitera une intervention des puissances.

La *Gazette de Cologne* annonce que l'on vient d'inventer dans l'usine de M. Krupp et dans l'usine Gruson une nouvelle espèce d'obus dont les effets, grâce aux matières explosibles qu'ils contiennent et au mécanisme qui causera l'explosion, seront égaux à ceux des torpilles.

D'autre part, la *Gazette* annonce que l'on vient d'expérimenter, dans le polygone de M. Krupp, un canon sur pivot, muni d'un mécanisme qui supprime absolument le recul. En outre, ce canon est fait de telle sorte que, malgré son calibre de 30, 35 et 40 centimètres, les plus petites canonnières pourront en être armées.

fatigué leur ombrage protecteur.

Sidi-Coco passait fièrement au milieu de ces splendeurs de la nature qu'aucun piñeau, encore moins aucune plume, ne saurait rendre.

Il n'en était pas lui-même un des moins beaux ornements, et en considérant les formes admirablement proportionnées du jeune lion, cette force, unie à tant de majesté et à tant de douceur, on comprenait sans peine l'engouement des chasseurs d'Afrique et des flâneurs d'Alger, engouement devant lequel avait dû céder la juste sévérité des ordonnances de police.

Sidi-Coco, malgré le terrible renom de sa race, avait droit au libre parcours de la porte Bab-Azoun à Mustapha-Inférieur. Nous avons dit qu'il n'en abusait pas. Un seul bruit l'émouvait et l'agaçait : le bruit des castagnettes dont se servent volontiers les artistes de Valence et de Malte, qui exploitent les places publiques d'Alger.

Aussi avait-il été expressément défendu, si l'on voulait conserver à Sidi-Coco son permis de circulation, de faire entendre ce bruit à ses oreilles. Une infraction à ce règlement avait amené l'incident auquel l'*Akbar* faisait allusion dans son numéro du 8 juillet et dont nous a un peu éloigné notre course à travers l'ancien et le nouvel Alger.

(A suivre.)

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 avril.  
Les spéculateurs et la haute banque s'attendent encore aujourd'hui, ils abandonnent le marché à lui-même qui va se préparer à la liquidation de quinzaine.

Les rentes se sont inscrites comme suit : le 3 0/0, 84 et 84.07; l'amortissable, 84.25 et 84.32; le 5 0/0, 118.20, le 5 0/0 est venu à 118.17.

Le bilan de la Banque de France nous donne les différences suivantes : diminution d'or de 478,000 francs et de 2,767,000 francs d'argent.

Le Crédit Foncier se maintient aux environs de 1.630 fr.

Les nouvelles obligations foncières 4 0/0, émises à la place des communales et dans la même forme à 480 francs, sont toujours les valeurs favorites de l'épargne; les obligations à lots méritent aussi l'attention du public, elles produisent un revenu presque égal à celui de nos rentes et participent à dix tirages de lots par an, dont l'importance varie de 1,000 à 100,000 francs.

Les Magasins Généraux de France et d'Algérie font 535.

Le Crédit Lyonnais a été relativement bon, les cours se sont maintenus à 780.

Remarquons les actions de la Société Française Financière; le comptant est des plus élevés, les cours cotés actuellement de 1,025 à 1,040 ne resteront pas aussi bas.

L'Assurance Financière est demandée à nous ne cessons d'insister auprès de l'épargne qu'elle s'attache aux polices de capitalisation de cette société, attendu que pour un versement mensuel de un franc on peut être remboursé à 100 francs.

Sur les valeurs des sociétés industrielles, nous avons constaté une reprise sensible.

Le Suez est à 2,612.50.

Les actions de chemins de fer sont très-volées : Lyon, à 1,797.50; Orléans, à 1,310.

## Chronique militaire.

### L'ÉTAT DE L'INFANTERIE.

Le *Progrès militaire* examine dans cette situation se trouvent, en ce moment, les corps de troupes qui ont été envoyés en Tunisie et en Afrique, et il arrive à cette désespérante conclusion :

« Vienne une mobilisation en Europe, il faudra des conducteurs de voitures et des mulets de bât aux régiments et aux bataillons; il faudra laisser des malades au dépôt, des malades aux hôpitaux et en vacances, et la compagnie marchera à l'effectif suivant : cadre de l'armée active, 17; anciens soldats, 17; recrues, 33; vivistes, cent quatre-vingt-treize. — Total, 107 hommes.

» Dans aucune armée régulière, l'infanterie n'est dans un état aussi précaire. Beaucoup de ces régiments squelettiques, nous ne pourrions opposer à l'invasion d'une armée. Et cependant le budget ordinaire de la guerre pour 1882 comptait 572 millions, pour un effectif de 408,000 hommes.

» Depuis le fâcheux passage aux ordres de M. le général Blot, on a pris, boulevard Saint-Germain, l'habitude de tailler dans les effectifs sans se préoccuper des obligations de la loi du 13 mars 1875, et — ce qui est au moins aussi grave, — de la nécessité de laisser à nos régiments une certaine organisation. Il faut que les représentants du pouvoir dans nos malheureux régiments aient un degré de faiblesse ces corps sont en état de désorganisation de l'infanterie. Ils ont été trêve à toute discussion, et voteront une affaire cessante, dans les premiers jours de mai, la loi sur l'organisation des corps d'Afrique, qui permettra de rendre aux régiments de France les cadres et les effectifs qui leur font tant défaut.

### LA MASCOTTE.

Le tour de force accompli par M. Comble, sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> dragons, intéresse vivement les officiers de cavalerie; ils nous sauront gré de leur faire connaître quelques détails sur l'itinéraire suivi par leur camarade.

La *Mascotte* est un jument d'armée prise dans un lot par un marchand. Son propriétaire ignore donc l'origine exacte de cette bête au type hongrois, qui, comme on nous le rapporte beaucoup de fois, est de naissance beaucoup de rapport avec celui de nos chevaux de Tarbes. Elle a 12 ans et est, paraît-il, entraînée la *Mascotte* depuis trois mois. Elle est sobre, se nourrit vile et ne mange très-peu de fourrage et de paille. Après une

mière course à la fin de mars, la pointe d'officier, à Paris, fut décidée au cercle de Lucville, et le départ fixé au lundi 3 avril à 2 heures.

Voici la manière dont le trajet s'est effectué.

1/4 jour : Départ de Lunéville, 2 heures du matin, arrivée à Void, 9 heures du soir. — 1/4 jour : Départ de Void, 5 heures du matin, arrivée à Sommesous, à 8 heures du matin, arrivée à Sommesous, à 5 heures du soir. — 1/4 jour : Départ de Sommesous, à 4 heures du matin, arrivée à Crécy, à 4 heures du soir. — 1/4 jour : Départ de Crécy à 6 heures du matin, arrivée à Paris, à 4 heures du soir (une demi-heure d'avance).

Total : 3 jours (74 heures et demie).

Le point important, pour M. de la Comble, a consisté dans l'alternance des allures. Il s'est réglé sur l'état des routes. En pays plat, il faisait 10, 11, 12, 13 kilomètres à l'heure; en pays accidenté, il ne dépassait pas 7 kilomètres. Pendant ces trois journées, il a toujours cessé de marcher à 9 heures ou 10 heures du soir. Le départ n'a eu lieu avant 5 heures du matin. Le vendredi 6, jour d'arrivée, le cavalier a fait 30 kilomètres au pas, après une vingtaine de kilomètres au trot. Dans le cours de la route, il n'a jamais gelé; il faisait alterner le trot modéré et le pas ordinaire. Aussi en arrivant au Concours hippique la Mascotte était-elle très ardente.

L'exemple donné par M. de la Comble accomplissant 350 kilomètres en 74 heures et demie ne sera pas perdu pour la cavalerie; il montre ce que les officiers peuvent tirer de chevaux entraînés qui ont du sang. A notre époque, la force de résistance et la vitesse sont les deux conditions premières du cheval de guerre : ces deux qualités ne se donnent pas sans doute, mais elles se développent et c'est à cela que doivent tendre les efforts de tout officier préoccupé du rôle qu'il pourra avoir à jouer en campagne. (Progrès militaire.)

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### LE FRÈRE CABEL.

Au milieu des tristesses qui pèsent sur les âmes catholiques à l'heure présente, arrêtons un instant nos regards sur un spectacle bien fait pour les consoler, le cercueil d'un homme de bien, disons mieux, d'un saint.

Pour le monde indifférent et frivole, un religieux, un frère qui meurt, c'est peu de chose; ce n'est rien pour les jouisseurs et les athées, qui traitent qu'une vie de prières et de bonnes œuvres, et une vie d'impudicité et de désordres, sont égales devant la mort. Mais pour ceux qui apprécient les hommes et les choses selon les pensées de Dieu, combien étaient différents et plus élevés les sentiments et les réflexions qui se pressaient, hier, autour du tombeau du très-regretté Mathurin Hamon, en religion frère Cabel, directeur des Ecoles chrétiennes de Saumur depuis 1867.

Voilà un homme qui, à dix-huit ans, se consacre à Dieu, pour se dévouer plus parfaitement aux enfants du peuple. A l'âge où les passions frémissent, il renonce aux félicités terrestres, pour ne connaître que les joies austères du sacrifice. Pendant trente-sept ans, il dépensera pour ces chers enfants toutes les richesses de son esprit et toutes celles de son cœur. Pour les aimer davantage, il se privera de toute autre affection, il ne connaîtra aucune des douceurs même les plus légitimes de la vie. Pour s'en faire aimer, il deviendra simple comme eux, en assouplissant, à force de vertu, la vigueur native de son tempérament de Breton. A les élever, il s'immolera tout entier, tous les jours, d'un cœur joyeux; et cela, sans aucune compensation humaine, souvent à travers les ingratitude et les mépris; il y épousera sa santé; il y contractera une de ces maladies profondes et lentes qui ne pardonnent jamais. Et quand approchera l'heure suprême, l'on verra ce chrétien robuste, se raidissant contre le mal et résistant à toutes les sollicitations, s'obstiner à recevoir dans la posture des pénitents le pardon de son Dieu, et se jeter à genoux pour la dernière confession, en disant : *A genoux le pêcheur!* Puis il s'étendra enfin, et de force, sur cette couche étroite et dure, que les souffrances du cœur l'avaient contraint de désertier depuis tantôt deux ans; et quand le prêtre, ému jusqu'aux larmes, lui administrera le sacrement des mourants, c'est

lui-même, le vaillant athlète du devoir et du sacrifice, qui présentera ses membres défaillants pour les onctions saintes; c'est lui qui, de sa voix encore ferme, répondra aux prières de l'Eglise; et ainsi consolé et fortifié, assisté de ses chers frères tout brisés par la douleur, il attendra, dans le calme et la sérénité de son âme, l'arrivée du Maître venant chercher son bon et fidèle serviteur.

Tel fut le très-regretté frère Cabel, à qui l'Eglise rendait, hier, les derniers honneurs. Telle est, du reste, l'histoire de tous ces humbles Frères des Ecoles chrétiennes, dont la vie de travail obscur et d'abnégation constante suffirait, à défaut d'autres preuves, pour démontrer la divinité d'une religion qui produit de pareils hommes.

### SAUMUR.

Les sous-officiers traversent une mauvaise période. Hier, au Chardonnet, il y a eu deux nouveaux accidents : un élève télégraphiste a été atteint par un cheval lançant une ruade et a eu les deux jambes cassées.

Dans la soirée, un autre sous-officier, pendant une reprise au manège, a été atteint dans les reins par un coup de pied d'un cheval qui s'est cabré.

Les deux blessés ont été conduits aussitôt à l'hôpital militaire.

**Météorologie.** — Le bureau météorologique du *New-York Herald* communique la dépêche suivante :

« Une grande dépression traverse l'Atlantique, et probablement elle augmentera d'énergie en touchant aux côtes de la Grande-Bretagne, de la France et de Norvège, entre le 14 et le 16. Du sud-est au nord, bourrasques ou forts vents. Temps orageux sur l'Atlantique entre le 35° et le 50° degré. »

### LES ECOLES LAÏQUES.

Le recrutement des élèves s'opère difficilement pour l'enseignement laïque. Que sera-ce pour l'enseignement athée? Aussi, l'administration républicaine prend-elle d'ores et déjà des moyens énergiques pour peupler les salles des maisons d'écoles où se distribuera l'enseignement selon les méthodes de M. Paul Bert. L'illégal le dispute à l'odieuse, et l'hypocrisie à l'audace dans le choix de ces moyens. Deux exemples vont en fournir la preuve :

« Dans une commune des bords de la Loire, un maire a voulu laïciser l'enseignement des petites filles. Il a fait venir une institutrice laïque et les Sœurs ont ouvert une école libre. L'école libre a soixante élèves et l'école laïque cinq. Un pauvre passeur, adjudicataire d'un bac, a reçu d'un inspecteur de la navigation une lettre où il lui dit que, bien qu'il ne dépende pas directement de l'administration, il a intérêt à se concilier la bienveillance de ceux qui veillent à l'exécution des clauses du cahier des charges et que, par conséquent, on l'engage à retirer sa petite fille de chez les Sœurs pour la placer à l'école laïque. »

(Indépendant de l'Ouest.)

### FONTEVRAULT.

Mardi matin, la directrice des postes de Fontevault signala à la gendarmerie la disparition du sieur Fleury, facteur rural. Dès les premières recherches, on sut que Fleury avait passé la soirée avec deux camarades dans une auberge tenue par le sieur Ferrault, qu'ils ne s'étaient séparés qu'à minuit et que Fleury était pris de vin.

Celui-ci, pour gagner son domicile, a suivi un sentier qui lui était connu et qui longeait un fossé rempli d'eau dans lequel il est tombé et d'où il n'a pu se retirer.

Fleury était âgé de 55 ans et laisse une veuve et deux enfants.

### TOURS.

La grève des jardiniers de Tours est finie. Les jardiniers reviennent, comme par le passé, sur le marché de Tours, à partir d'hier jeudi.

Par suite d'un arrangement fait avec le concessionnaire des droits de péage, assisté de l'administration municipale, la taxe sur les voitures est supprimée. Les voitures seront remises, comme autrefois, sans rétribution. Les jardiniers paieront cinq centimes, par mètre carré, pour l'espace qu'ils occuperont.

**Démission de Trompette.** — L'Intransigeant annonce, dans les termes qui suivent, la retraite de l'illustre Trompette dont on assure que les travaux ont tant contribué aux progrès de l'opportuniste :

« Nous l'avons toujours dit, Trompette a plus de flair politique et culinaire que son illustre maître.

« Ce Napoléon des gâte-sauces vient de rendre son tablier. Las de faire cuire des choux, il va les planter. C'est en Touraine, à Artannes, dans une jolie propriété qu'il se retire. Un sage, Trompette, il sent bien que la partie est définitivement perdue.

« En songeant que le grand ministre qui pourrait si bien, lui aussi, se retirer après fortune faite, persiste, après la perte d'un tel collaborateur, à vouloir ressaisir la queue de la poêle, on se sent pris d'un invincible et profond sentiment de pitié.

« Qui remplacera Trompette? Paul Bert! Pour découper peut-être, et encore... »

### CHATEAUGONTIER.

**Cavalcade du 16 avril.** — Une cavalcade de charité aura lieu, dimanche 16 avril, à Châteaugontier, et sera composée ainsi qu'il suit :

1. Char de la Musique (8 chevaux), style Renaissance. — Société Philharmonique de Châteaugontier, sous la direction de M. Piouelle.

2. Char de l'Horticulture (4 chevaux). — Fleurs et arbustes. — Bergers et bergères Watteau (enfants).

3. La Noce de Légumes (costumes et cartons plastiques de C. Hallé, de Paris), figuration à pied, composée de douze sujets : Ménestriers (pois verts); le Marié (cornichon); la Mariée (tomate fraîche); Garçon d'honneur (poireau); Demoiselle d'honneur (asperge); Belle-mère (choux-fleur); le Maire, le Notaire et les Invités (carotte, rave, artichaut, radis, etc., etc.).

4. Char des Tonneliers et des Marchands de vin. — Attributs et trophées. Compagnons tonneliers se livrant à leurs travaux.

5. Char des Nautonniers. — Elégante nacelle, grée et pavisée, montée par une équipe de mousses et suivie d'un détachement de marins à pied.

6. L'Œuf de Pâques, cartonnage servant de caisse de charité. — Ce matériel roulant, traîné par quatre petits chevaux, sera escorté de Signor le Coq et deux Dames couveuses : la Dinde et la Poule.

7. Le char de Gargantua (monté, avec trucs et accessoires, par la maison Hallé, de Paris).

8. Charlatan et Négrillons.

9. Char de Bacchus (4 chevaux). — Bacchus, couronné de pampres, trône sur son tonneau, entouré de ses sujets célébrant le jus de la vigne.

10. Char de la Pêche (6 chevaux). — Attributs du sport : engins et filets. — L'aquarium sera composé de poissons animés, tels que : carpe, brochet, homard, saumon, grenouille, poissons rouges, etc., au milieu desquels bourdonnera la mouche appât. (Cartonnage artistique.)

11. Aliborons et Colins-Maillard. — Triple attelage de mules du pays, harnachées à la mode castillane, et portant des excentriques. (Maison Guillochon, de Paris.)

12. Char des Ardoisières (6 chevaux) de la Rivière, près Renazé (Mayenne). — Blocs de schiste et instruments d'exploitation; ou vriers fendeurs.

13. Cent Cavaliers divisés par groupes. — Groupes de seigneurs Charles IX, Henri III, Louis XIII, de mousquetaires Louis XIII, de chevaux-légers Louis XIV, de gardes françaises, d'archers moyen âge, d'archers Charles IX, de toréadors, de muletiers de Tolède, d'Arabes, de pages. — Costumes composés, tirés des opérettes en vogue.

14. Sonnerie de Trompettes.

Une quête sera faite sur tout le parcours de la cavalcade, au profit des pauvres.

### EXPOSITION DE NIORT.

La construction des vastes salles qui doivent abriter les produits de l'Industrie et des Beaux-Arts est achevée, et déjà on procède à la décoration intérieure. Tout sera donc terminé, au 15 avril, époque à laquelle les exposants pourront commencer à procéder à leur installation.

Nous rappelons que c'est du 15 au 30 avril, que les industriels et les artistes doivent effectuer leurs envois au Palais de l'Exposition de Niort.

Les demandes, dans l'une et l'autre catégorie, sont fort nombreuses, et bon nombre d'artistes d'un réel talent doivent figurer à cette exposition. Une loterie en voie d'organisation permettra de faire des achats parmi les produits de l'Art et de l'Industrie qui figureront à cette exposition.

Une salle spéciale est réservée à l'art rétrospectif, et de même que pour les tableaux, la ville fera assurer tous les objets d'art qui lui seront confiés. Les soins les plus minutieux seront pris pour la conservation et l'entretien de tous les objets.

Une affiche spéciale fera connaître les fêtes qui seront données à Niort pendant les deux mois que durera l'exposition.

Les 28, 29 et 30 mai, la Compagnie d'Orléans organisera, sur tous les points de son parcours, des trains de plaisir pour Niort, avec réduction dans le prix des places. Quant à la compagnie de l'Etat, elle délivre en tout temps des billets aller et retour, avec réduction de 40 0/0.

## Revue Musicale et Théâtrale.

### LE Roi de Lahore A NANTES.

La première représentation du *Roi de Lahore* a eu lieu mercredi soir 12 avril, et nous sommes heureux de le dire, avec un très-grand succès. Une surprise était réservée au public, car le jeune maître, M. Massenet, qui avait toujours refusé de diriger son œuvre, s'est laissé fléchir au dernier moment et, malgré sa tenue de voyageur, est monté au pupitre de chef d'orchestre et ne l'a pas quitté jusqu'à la fin de la représentation.

Nous aurons occasion de reparler de l'œuvre si remarquable qui vient d'être applaudie à Nantes, mais nous devons dès aujourd'hui constater en peu de mots la réussite complète du *Roi de Lahore* et les ovations enthousiastes qui ont été décernées à Massenet.

Le finale du 3<sup>e</sup> acte (*l'Incantation*), a été bissé par acclamation et *l'Arioso* du 4<sup>e</sup>, admirablement chanté par M. Berardi, l'a été également; l'auteur a été rappelé trois fois sur la scène, en plus des applaudissements qui le forçaient de temps en temps à se retourner de son pupitre pour remercier le public. Une palme gigantesque lui a été offerte, au nom de toute la troupe, par M. Reine; enfin une sérénade dans laquelle l'orchestre a joué la *Valse lente* du ballet du *Roi de Lahore* a été offerte à l'illustre compositeur qui honorait de sa présence la première représentation de son œuvre.

La soirée a donc été complète et tous ceux qui y ont assisté en garderont longtemps le souvenir.

La pièce nouvelle de MM. Erkman et Chatrian, les *Rantzau*, jouée actuellement avec tant de succès à la Comédie-Française, commencera après-demain son tour d'Europe.

M. Emile Marck part avec une troupe complète, et va brûler 150 villes de France et de Suisse.

Dimanche 16 on jouera à Chartres, le 17 à Versailles, le 18 à Evreux, les 19 et 20 à Rouen, le 21 à Dieppe. — Puis on continuera par Honfleur, Caen, Alençon, Laval, Le Mans, Rennes, Angers, Brest, Nantes, etc.

Nous apprenons que M<sup>lle</sup> Fechter, la jeune artiste qui, au mois de décembre dernier, joua sur le théâtre de Saumur, avec autant de distinction que de talent, le rôle de Marguerite (*Faust*), vient d'obtenir un grand succès à Genève, dans le rôle de Mignon, de l'œuvre d'Ambroise Thomas.

## BOURSE DE PARIS

DU 13 AVRIL 1882.

Rente 3 0/0.	83 90
Rente 3 0/0 amortissable.	84 20
Rente 4 1/2.	111 30
Rente 5 0/0.	118 »

**FAVEUR SPÉCIALE**  
ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.

AU LIEU  
DE

8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins,  
la vaillante et spirituelle

**LANTERNE D'ARLEQUIN**

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Richelieu, 13, à TOURS.

**L'ART NATIONAL**, Étude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs; reliure artistique, 100 francs, payables à 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleury, à Paris.

La Librairie ABEL PILON (A. LE VASSEUR, Succr, 33, rue de Fleury) vient de mettre en vente un magnifique ouvrage, l'Art national, qui obtient un succès éclatant et bien mérité.

L'Art national, en effet, n'est pas seulement un ouvrage de luxe, c'est encore, et surtout, un livre d'utilité première, indispensable à tous ceux qui ont le culte de la patrie. L'auteur, H. DU CLEZIOU, en développant l'histoire de l'art en France, démontre que cet art, né de notre sol, se prolonge à travers les âges comme un filon gaulois, où l'étranger n'a rien à revendiquer. Dans ces pages magistrales, l'archéologie, avec ses preuves irréfutables, vient à l'appui de l'histoire; c'est l'œuvre d'un savant, qui écrit avec la clarté et la verve d'un vulgarisateur. L'auteur, s'adressant à tout le monde, s'est gardé des termes techniques; il a voulu parler une langue qui fût intelligible à tous; son livre est, nous osons le dire, une œuvre vraiment nationale. Les illustrations, exécutées sur les dessins de l'auteur d'après les monuments du pays et de ses musées, sont répandues avec une profusion et un à-propos si grand, qu'elles sont devenues l'expression réalisée du texte. Typographie, chromos, gravures, et la reliure elle-même vrai modèle de gaufage artistique, sont dignes, en tout point, de la grandeur de l'œuvre.

L'Art national sera bientôt entre toutes les mains.

**Appel aux Poètes.**

Un Concours poétique est ouvert à Fécamp (Seine-Inférieure).

Tous les Poètes peuvent y prendre part. Demander le programme à M. E. HÉROUARD, 30, rue Sainte-Croix, à Fécamp (Seine-Inférieure).

**LES CHEMINÉES** ne fument plus avec le fumifuge H. CAHUZAC, ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**  
**GARE DE SAUMUR.**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste. (s'arrête à Angers).
6 — 45 — — —	omnibus-mixte.
8 — 56 — — —	—
1 — 25 — — —	soir, express.
3 — 32 — — —	omnibus.
7 — 15 — — —	(s'arrête à Angers).
10 — 37 — — —	—

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 — — —	omnibus.
9 — 43 — — —	express.
12 — 40 — — —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — —	—
10 — 28 — — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

**LES FRÈRES MAHON**

« obtiennent mille guérisons par an, de maladies de la peau et du cuir chevelu, des dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. »  
le dernier Dimanche de chaque mois, et il y a le même jour les malades particuliers à Saumur, à la pharmacie GABLAN, — Coursions à Paris, rue de Rivoli, 30.

**CHEMINS DE FER DE L'ETAT**  
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers

DÉPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES A POITIERS	ARRIVÉES A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	A ANGERS 9 h. 45 matin.
8 — 25 — — —	—	11 h. 14 matin.
11 — 15 — — —	7 — 39 soir.	—
1 — 17 soir.	4 — 55 — —	—
4 — 55 — — —	—	—
7 — 50 — — —	11 — 48 — —	—

  

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES A MONTREUIL	ARRIVÉES A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 50 matin.
8 — 35 — — —	5 — 17 soir.	6 — 30 matin.
12 — 15 soir.	3 — 50 — —	4 — 29 — —
6 — 45 — — —	10 — 47 — —	11 — 38 — —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M<sup>e</sup> LAUMONIER, et de M<sup>e</sup> BRAC, successeur de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaires à Saumur.

**VENTE**  
PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 7 mai 1882, à midi, en l'étude de M<sup>e</sup> LAUMONIER,

**DE MAISONS**  
à Saumur,

Appartenant aux héritiers de M. et M<sup>me</sup> DAVID-LABRESSE,

Comprenant:

- MAISON, rue Courcouronne, n<sup>o</sup> 15; mise à prix..... 7,000 fr.
- MAISON et JARDIN, rue de la Marmaillat, 25; mise à prix. . 4,000 fr.
- MAISON et JARDIN, rue de l'ancienne-Gare, n<sup>o</sup> 2; mise à prix. . 3,000 fr.
- MAISON, rue de l'île-Neuve, n<sup>o</sup> 4; mise à prix..... 1,200 fr.

Pour plus de détail, voir les placards affichés.

S'adresser, pour renseignements, aux notaires. (228)

Etude de M<sup>e</sup> GOUTARD, notaire à Neuillé.

**VENTE MOBILIERE**

APRÈS DÉCÈS,  
A Neuillé, au domicile de feu M. ROBERDEAU,

Le dimanche 23 avril 1882, à midi, et le lundi 24 avril, à la même heure,

On vendra:

LE DIMANCHE

Batterie de cuisine, tables, chaises, armoires, buffets, vaisselle, lits complets, glaces, linge de table et de service, draps, cloches en verre, brouettes, fûts vides, bois de travail, voiture et harnais.

ET LE LUNDI

Ameublement de salon, comprenant: canapé, fauteuils, chaises, consoles, guéridon, glaces et garnitures de cheminée;

Ameublement de salle à manger et de chambres à coucher, porcelaines; Un atelier complet de tourneur, ajusteur, menuisier et forgeron, comprenant grande quantité d'outils en très-bon état.

On paiera comptant, plus 10.0/0 applicables aux frais. (250)

**A VENDRE**  
**UN TERRAIN**

A Saumur, rue de Bordeaux.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire, place de la Bilange. (216)

**AVIS**

M. GRELLET prie la dame qui a trouvé dimanche dernier un mouchoir brodé, garni de dentelle, initiale M, de bien vouloir le lui envoyer au Café de la Paix.  
Ce mouchoir a été perdu près de chez M. Finet, loueur de voitures.

**BLANCHISSERIE SAUMUROISE.**

**AVIS**

Le Directeur invite les dames à venir, tous les mardis, à partir de midi, pour visiter l'établissement et se rendre compte de la supériorité et des soins apportés dans le blanchiment du linge. (193)

**AVIS**

**LES MAGASINS DE LA GLANBUSE**  
51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes.  
Conditions avantageuses. (543)

**A L'ABEILLE**

Modes, Mercerie, Bonneterie.

Maison J. PÉRARE,

Rue Saint-Jean, 22.

On demande un JEUNE HOMME comme apprenti. (181)

**COMPTABLE** actif, travailleur, bonne écriture pour expédier, connaissant les diverses branches de comptabilité, désire un emploi.

S'adresser à COULON-GABORY, à la Sablonnière, Saumur. (209)

**DEMANDE D'EXPÉDITIONNAIRE.**

M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange, 27, demande un **expédientaire** d'un certain âge, ayant quelques notions de comptabilité.

**ON DEMANDE DES AGENTS**

Pour la vente des

**HUILES MINÉRALES A GRAISSER**

Ecrire, avec références, à M. G. COMPÈRE, 43, rue de Flandre, Paris. (229)

**MAISON A LOUER**

Rue de la Petite-Bilange, n<sup>o</sup> 10.  
S'adresser à M. DELAMARRE. (11)

**ON DEMANDE un apprenti**  
**marchal-ferrant.**  
S'adresser au bureau du journal.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Paraissant tous les samedis  
**AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES**  
**5 fr. par an.**

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.  
Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

**ON DEMANDE UN REPRÉSENTANT**  
dans toutes les communes. — S'adresser, franco, à M. le Directeur du Crédit Parisien, à Valence (Drôme).  
(Joindre un timbre.) (522)

**FUSILS de chasse et Revolvers**  
vers de tout système, Horlogerie, Bijouterie, Couverts et glaces en tous genres, vendus avec grandes facilités de paiement. — S'adresser à M. A. SANGIARD, à Valence (Drôme).  
(Demander le Catalogue.) (523)

**Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette)**

**A. RIVAUD** Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR.  
MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZEMAS, DARTRES, PITIRIASIS, du Cuir chevelu (pellicules), ENCELSURES, GREY, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple.  
Dépôts: Pharmacies, Etablissements de Bains, Maisons de Produits Hygiéniques.

**PHARMACIE-DROGUERIE**

**Ancienne Pharmacie PASQUIER**

**A. CLOSIER, Successeur,**

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,

**20, rue du Marché-Noir, Saumur.**

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.  
Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.  
Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.  
On trouve à la même pharmacie: le biberon à vis de Raynal, le biberon-soupe de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

**Le DATE-CAFÉ, b. s. g. d. g.**

Soul Café salubre. Jamais falsifié. — En vente chez tous les épiceries de France. 2 fr. 20 le demi-kilog. On expédie franco une boîte permettant de faire 50 tasses contre l'envoi de 1 fr. 40 en timbres-poste. L'Agence, 14, rue Halévy, à Paris. — On demande des dépositaires.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

**POUDRE PURGATIVE DE ROGÉ**

La **POUDRE ROGÉ** renferme tous les éléments, excepté l'eau, de la limonade au citrate de magnésie de Rogé approuvée par l'Académie de médecine de Paris, à cause de son goût agréable et de ses effets constants.

Avec la **POUDRE ROGÉ** il est facile de préparer soi-même, au moment du besoin, une boisson purgative, laxative ou rafraîchissante; elle se conserve et se transporte facilement.

La véritable **POUDRE ROGÉ** est vendue en flacons enveloppés de papier orange et portant la signature de l'inventeur. Tout flacon est scellé à chaque extrémité d'un cachet imprimé en quatre couleurs dont **vi-contre le fac-similé**. Détail: Paris, pharmacie de l'inventeur, 9, rue Vivienne, et dans la plupart des pharmacies de France et de l'étranger.



**L'EAU de SULZ** Vaccine de la Bouche  
Supprime INSTANTANÉMENT les MAUX de DENTS  
et par conséquent l'Extraction & l'Arrachement.  
Se trouve à Saumur, chez MM. BISSON, pharmacien, 58, place de la Bilange; DÉCART, coiffeur; BOUCHET, coiffeur, rue Saint-Jean.  
S'adresser à M. SUC, 40, Rue Ampère, PARIS.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet;  
Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.